

"Louange à Dieu,

Paix et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,.

Cher peuple,

Nous célébrons aujourd'hui le dixième anniversaire de Notre accession au Trône. C'est une occasion privilégiée qui constitue un moment fort pour faire le point objectivement sur l'état de la nation et pour esquisser les perspectives d'avenir.

Nous sommes communément convaincus que le Maroc a franchi, en matière de construction démocratique et de développement, des étapes majeures qui marquent un tournant important dans l'histoire du Royaume.

Je considère qu'il est de Ma responsabilité de te dire sans ambages qu'il est impératif d'engager des actions hardies et déterminées pour éliminer les écueils et corriger les dysfonctionnements ayant affecté ce parcours. Notre but est de parachever la construction du Maroc de l'unité, de la démocratie et du développement. Il s'agit, en effet, d'assurer la mise à niveau de notre pays et de le mettre en situation de relever les défis qui se posent dans un contexte mondial aux prises avec de multiples contraintes et de profondes mutations.

La concrétisation de ces desseins passe nécessairement par une plus grande célérité dans la réalisation des chantiers dédiés au développement. Elle induit également la nécessité de renforcer ces chantiers par de nouvelles réformes et de s'assurer de leur gestion selon les règles de bonne gouvernance.

Mais si long et ardu que puisse être le chemin à parcourir, nous n'en serons que plus déterminés à maintenir le cap et à faire avancer le pays sur la voie du progrès et de la prospérité. Notre atout majeur, pour y parvenir, réside dans des constantes nationales fondamentales que Nous ne cessons, du reste, de rénover.

Il s'agit, au premier chef, de l'unité de l'Islam sunnite malékite, dont Nous assumons, en Notre qualité d'Amir Al-Mouminine, la charge de moderniser l'édifice institutionnel et l'espace culturel. Nous entendons, effectivement, en prémunir le caractère modéré et tolérant contre les risques d'extrémisme et d'ostracisme, tout en confortant la coexistence entre notre foi tolérante et les autres religions et cultures.

Nous tenons, avec autant de détermination, à renforcer l'identité marocaine, en veillant à la réhabilitation de ses multiples affluents, dans lesquels notre unité nationale puise sa force et sa richesse.

Par ailleurs, en proposant l'Initiative d'autonomie, avec sa profondeur démocratique et son horizon maghrébin, Nous avons raffermi davantage

encore l'unanimité nationale autour de la préservation de l'intégrité territoriale de notre pays.

Dans la mesure où la Monarchie constitue la clef de voûte des constantes nationales, Nous avons veillé à l'ériger en Monarchie citoyenne, en Nous attachant à consolider l'Etat de droit et des institutions et à renforcer la démocratie participative, la bonne gouvernance et la politique de proximité. Parallèlement, Nous nous sommes employé à faire prévaloir les règles d'équité à l'égard des femmes ainsi que des couches sociales et des régions défavorisées.

Nous l'avons confortée dans son essence comme Monarchie agissant en parfaite symbiose avec toutes les composantes de la nation, transcendant les tendances politiques et catégorielles, et résolue à assumer les responsabilités de commandement et d'impulsion qui incombent au Trône, lequel est le dépositaire des causes suprêmes de la patrie et des citoyens, et le catalyseur du progrès.

Afin de donner son expression tangible à cette démarche, Nous avons œuvré pour que le citoyen soit, à la fois, l'acteur, le moteur et la finalité même de toutes nos initiatives et tous nos projets de réformes et de développement.

C'est dans cet esprit que Nous avons lancé l'Initiative Nationale pour le Développement Humain. D'ailleurs, Nous avons accueilli les premiers résultats enregistrés dans ce cadre avec une satisfaction qui n'a d'égale que Notre détermination à venir à bout des difficultés et des écueils qui viendraient à surgir. Aussi, avons-Nous décidé d'imprimer une nouvelle et forte impulsion à ce chantier de règne, en ayant constamment en vue :

1- La recherche d'une plus grande efficacité et davantage de réalisations. A cet effet, Nous appelons tous les acteurs à tenir compte, lors de la préparation des projets de l'INDH, de la spécificité de ceux-ci, tout en s'assurant de leur pérennité et de leur synergie avec les différents programmes sectoriels et les plans de développement communaux ,.

2- La nécessité de soumettre lesdits projets au contrôle et à l'évaluation, et veiller à donner corps aux recommandations de l'Observatoire national de l'INDH , et

3- L'impératif de se focaliser sur les microprojets, générateurs d'emplois et de revenus stables, surtout dans le contexte économique difficile actuel.

Cher peuple,.

Le développement humain, tel que Nous l'envisageons, s'entend dans son acception intégrée, établissant une corrélation entre la hausse du taux de croissance économique et la répartition équitable des fruits de cette croissance, et faisant de la cohésion sociale l'ultime finalité du développement humain et de l'efficacité économique.

Nous nous sommes donc attaché à ce que le Maroc soit doté des équipements de base nécessaires à son développement et à sa prospérité, et à mettre en chantier de grands projets structurants. Aussi, avons-Nous veillé à l'adoption de stratégies ambitieuses par les secteurs fondamentaux les plus prometteurs de notre économie, en l'occurrence le tourisme, l'industrie, l'habitat, l'énergie et les ressources en eau, ainsi que le secteur clef de l'agriculture, où s'est amorcée la mise en œuvre du Plan Maroc Vert.

Nous tenons, de nouveau, à rendre grâce au Très-Haut pour la bonne campagne agricole dont Il nous a gratifiés, et qui a permis d'atténuer l'impact de la conjoncture économique mondiale difficile sur notre pays, surtout le milieu rural.

Grâce à la justesse de nos choix, à l'efficacité de nos programmes de réformes et au raffermissement de la solidarité sociale et spatiale, notre pays a été relativement épargné par les répercussions économiques et sociales d'une crise financière mondiale aigue.

Pour autant, cela ne doit pas occulter les fragilités structurelles qu'une crise d'une telle ampleur a révélées ou, pour certaines, exacerbées.

Nous appelons donc l'ensemble des autorités et des acteurs concernés pour qu'ils s'attellent conjointement à y remédier. Ils se doivent, à cet effet, de faire preuve d'une forte détermination et d'une grande créativité qui permette de trouver des solutions courageuses, adaptées aux exigences de la conjoncture délicate qui prévaut actuellement. Il faut, à cet égard, se départir de toute forme de passivité ou d'attentisme et s'abstenir des replâtrages et autres palliatifs.

A ce propos, Nous exhortons le gouvernement à redoubler d'efforts pour mettre au point des plans pro-actifs, anticipatifs et audacieux, en vue de stimuler l'économie et d'assurer la protection sociale nécessaire.

Au même titre que la protection de nos sacralités religieuses et nationales qui est une charge dont Nous sommes le dépositaire, Nous veillons à ce que chacun s'astreigne aux constantes économiques et sociales, qui figurent au cœur de la bonne gouvernance en matière de développement. Ces règles s'imposent à tous et en toutes circonstances, surtout lorsqu'il s'agit de faire face à des conjonctures délicates.

Ainsi, au plan économique, il est essentiel de faire preuve d'une vigilance de tous les instants, face aux aléas économiques internationaux. La fermeté est également de mise pour préserver les équilibres fondamentaux qui sont le fruit de réformes structurelles et l'aboutissement d'un effort collectif de toutes les composantes de la nation. C'est un acquis qu'on ne saurait laisser compromettre en aucune manière, et quelles que soient les contraintes.

Il est également fondamental d'emprunter les voies les plus judicieuses pour réaliser les objectifs de développement socio-économique. Il y a lieu, à ce titre, d'assurer une coordination rigoureuse et un suivi permanent des politiques publiques, en veillant à ce que celles-ci soient en synergie réelle avec les mutations internationales, et en faisant preuve d'une ouverture positive sur la mondialisation.

Quelle qu'en soit l'ampleur, la crise ne devrait pas servir de prétexte à la frilosité et au repli. Bien au contraire, elle devrait pousser à un effort imaginatif accru, car elle est porteuse d'opportunités qu'il convient de fructifier par des initiatives économiques audacieuses, propres à renforcer le positionnement économique régional et international du Maroc.

Aussi faudrait-il œuvrer pour susciter une interaction féconde entre les différents plans, si l'on veut que le produit marocain gagne en qualité et en compétitivité, de manière à redynamiser les exportations et à préserver les équilibres financiers extérieurs. La situation exige également de fructifier, de façon optimale, les acquis que nous avons engrangés dans le domaine des échanges commerciaux.

La consolidation d'un climat économique propice à l'investissement et au développement passe par une bonne gouvernance publique, laquelle suppose un effort de moralisation et de protection des deniers publics contre toute forme de dilapidation et de gaspillage. Elle implique également le devoir de combattre toutes les pratiques inhérentes à l'économie de rente et les autres privilèges indus.

Le Maroc qui, à l'instar de tous les pays en développement, affronte des défis majeurs et pressants en matière de développement, a pleinement conscience de la nécessité de préserver l'environnement et de répondre aux impératifs écologiques. Face à ces exigences et conformément à ces engagements, Nous réaffirmons qu'il est nécessaire de poursuivre la politique de mise à niveau graduelle et globale, tant au niveau économique qu'au plan de la sensibilisation, et ce, avec le concours des partenaires régionaux et internationaux.

A ce propos, Nous appelons le gouvernement à élaborer un projet de Charte nationale globale de l'environnement, permettant la sauvegarde des espaces, des réserves et des ressources naturelles, dans le cadre du processus de développement durable.

La Charte devrait également prévoir la préservation des sites naturels, vestiges et autres monuments historiques qui font la richesse d'un environnement considéré comme un patrimoine commun de la nation, dont la protection est une responsabilité collective qui incombe aux générations présentes et à venir.

En tout état de cause, il appartient aux pouvoirs publics de prévoir le volet protection de l'environnement, dans les cahiers de charges concernant les projets de développement.

La réforme judicieuse du système d'éducation et de formation est la voie essentielle à emprunter pour relever les défis du développement, car il faut bien reconnaître qu'il ne s'agit pas d'une simple réforme sectorielle, mais d'un combat salutaire face à un défi d'une grande ampleur. Or, pour y parvenir, nous n'avons d'autre choix que de promouvoir la recherche et l'innovation, et d'assurer la mise à niveau de nos ressources humaines, qui représentent notre principal atout. Leur qualification est de nature à consolider l'égalité des chances et à permettre de construire la société et l'économie du savoir et de mettre à la disposition de nos jeunes des emplois productifs.

La sphère sociale est aussi fondamentale que le domaine économique pour les chantiers de développement que Nous conduisons et dont Nous assurons le suivi in situ, à travers le Royaume.

Dans ce cadre, Nous considérons que le renforcement de la justice sociale est un élément clef de Notre doctrine du pouvoir. Nous appelons donc le gouvernement à conforter davantage cette démarche qui est déjà nettement bien affirmée. Il lui appartient, à cet effet, d'accorder la priorité, dans les politiques sociales de l'Etat, aux catégories sociales et aux régions accusant le plus de déficit.

C'est dire qu'il est impératif de redresser les politiques suivies jusque-là et de réajuster tous leurs mécanismes et leurs champs d'intervention, sans jamais se départir des exigences d'équité, de rationalisation et d'efficacité. Il faut faire preuve d'imagination et d'ingéniosité pour mettre au point des solutions innovantes. Il faut également agir avec audace et responsabilité, sans jamais céder à des velléités politiciennes, ni aux tentations d'instrumentalisation populiste des choses.

Nous avons le souci de concrétiser, dans un climat sain et serein, les objectifs de ces politiques sociales innovantes, et appelons donc à la mise en place d'un nouveau contrat social. C'est pourquoi Nous réaffirmons la nécessité d'opérationnalisation du Conseil Economique et Social, comme cadre institutionnel de dialogue. Cette institution a vocation à être une force de proposition permettant de mettre au point et d'affiner cette Charte de façon à mieux servir les objectifs de développement de notre pays. Il faut, en effet, que le Maroc puisse poursuivre son processus de réformes, et être en mesure d'affronter les conjonctures délicates, tout en consolidant la confiance de ses partenaires et en renforçant son attractivité en termes d'investissement et de compétences.

Afin de conforter l'entraide sociale à travers une solidarité spatiale, Nous invitons le gouvernement à mettre au point une stratégie novatrice, vouée à l'amélioration des conditions de vie des populations des zones montagneuses et à la valorisation de leurs potentialités économiques, culturelles et écologiques.

Nous sommes certain que les Marocains, animés tous d'un esprit de citoyenneté engagée et d'une volonté d'agir avec assurance et résolution,

ne manqueront pas d'adhérer à l'effort engagé sous Notre impulsion pour favoriser l'émergence d'un modèle sociétal solidaire et équilibré.

Nous tenons, à ce propos, à rendre hommage à nos citoyens de l'immigration, qui manifestent, à l'égard de leur mère patrie, un attachement sans faille, dans les heurs comme dans l'adversité. Car, en effet, et nonobstant les retombées de la crise économique mondiale, ils sont résolument attachés à leur terre d'origine, le Maroc, et de plus en plus nombreux à s'y rendre, heureux d'y retrouver les leurs. Nous exhortons donc le gouvernement à continuer à s'occuper de leur situation, tant au sein de la patrie qu'à l'extérieur.

Cher peuple,

La bonne gouvernance constitue assurément la clef de voûte de l'édifice en construction, celui du développement et de la démocratie. Notre pays vient de franchir, à travers le dernier scrutin local, une nouvelle étape dans le renforcement de la normalité de la pratique démocratique, confortée elle-même par une représentativité féminine consolidée au sein des conseils communaux. Mais ce qui est encore plus important, c'est que le Maroc puisse relever, avec succès, le défi du développement local régional, lequel demeure, à l'évidence, tributaire de la disponibilité d'élites qualifiées.

Aussi appelons-Nous les élus locaux à prendre leurs responsabilités, en s'employant à répondre aux besoins quotidiens pressants des citoyens, et en mettant en œuvre, à cet effet, des programmes réalistes. Il leur appartient, donc, de rechercher une plus grande proximité vis-à-vis des citoyens et de veiller à une bonne gestion de leurs affaires. Ils doivent faire prévaloir l'intérêt général au-delà de toute autre considération, et œuvrer de concert avec les forces productives et associatives, et avec les pouvoirs publics.

A cet égard, il appartient à chacun de veiller au respect scrupuleux de la suprématie de la loi, et à faire preuve d'une fermeté constante pour dissuader ou réprimer tout manquement en la matière.

Dans Notre résolution à promouvoir la gouvernance territoriale, Nous avons décidé de lancer un chantier fondamental de réformes, en l'occurrence la mise en place d'une régionalisation avancée qui, Nous le souhaitons, marquera un saut qualitatif dans le processus de démocratie locale. A cet égard, Nous comptons procéder, sous peu, à l'installation de la commission consultative sur la régionalisation.

Nous attendons de cette commission qu'elle soumette à Notre Haute Appréciation, dans quelques mois, une conception générale de ce que pourrait être le modèle marocain d'une régionalisation avancée, assurée par des conseils démocratiques, dans le cadre d'une répartition cohérente des compétences entre le centre et les régions.

Nous l'invitons également à engager une réflexion approfondie sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour faire de nos provinces du Sud un véritable modèle en matière de régionalisation avancée, de manière à consolider la gestion démocratique de leurs affaires locales et les habiliter à exercer des compétences plus larges.

Parallèlement, Nous exhortons le gouvernement à diligenter l'élaboration d'une Charte de déconcentration administrative, sans laquelle aucune régionalisation efficiente ne peut être envisagée. Aussi est-il nécessaire de transcender les mentalités centralisatrices figées.

Nous considérons, donc, que c'est à l'aune de la régionalisation avancée et de la déconcentration élargie, que l'on mesurera les progrès réalisés dans la réforme et la modernisation des structures de l'Etat.

Convaincu que Nous sommes qu'il ne saurait y avoir de bonne gouvernance sans une réforme profonde de la justice, Nous allons t'entretenir prochainement, avec l'aide de Dieu, de la mise en chantier de cette réforme, après avoir reçu les conclusions des larges consultations qui ont été engagées à ce propos.

Cher peuple,

Avec la même fermeté et la même détermination, Nous nous sommes attaché à donner une forte impulsion à notre diplomatie, en veillant à ce que la fermeté sur les principes, le pragmatisme dans les approches, l'efficacité des moyens d'action et la tangibilité des résultats enregistrés soient ses atouts majeurs. Nous la voulons constamment mobilisée pour défendre la cause sacrée du Royaume, celle de son intégrité territoriale, préserver les intérêts supérieurs de la nation, consolider son rayonnement à l'échelle régionale et internationale et contribuer activement à son développement par le biais d'une diplomatie économique efficiente.

Nous lui avons également imprimé un nouveau souffle, en favorisant essentiellement les interactions et les synergies entre nos politiques nationales et l'agenda international et en articulant ces politiques autour de six axes majeurs, le premier étant l'expression de notre engagement inébranlable à œuvrer à la construction d'une Union Maghrébine stable, intégrée et prospère.

A cet égard, notre pays est animé par une volonté sincère de contribuer à l'émergence des conditions nécessaires à la dynamisation de l'action maghrébine commune, en tant que choix stratégique propre à concrétiser les ambitions des cinq peuples de la région en matière de développement intégré et complémentaire. Cette démarche est à même de répondre aux exigences inhérentes au partenariat régional et aux impératifs liés à l'ère des groupements internationaux. Aussi, réaffirmons-Nous Notre volonté sincère de normaliser les relations maroco-algériennes dans le cadre d'une vision prospective et constructive, qui tranche avec les positions anachroniques héritées d'une époque révolue. Incompatibles avec l'esprit

d'ouverture prévalant au vingt-et-unième siècle, ces positions sont marquées notamment par l'obstination des autorités algériennes à maintenir la fermeture unilatérale des frontières terrestres.

Cette attitude, regrettable et injustifiée, est contraire aux droits fondamentaux de deux peuples voisins et frères, notamment celui d'exercer leurs libertés individuelles et collectives en matière de circulation et d'échanges humains et économiques.

Avec le même esprit unitaire maghrébin, Nous poursuivrons inlassablement nos efforts et notre coopération à l'appui des démarches constructives des Nations unies, visant à parvenir à une solution politique, consensuelle et définitive au différend régional suscité autour de la marocanité de notre Sahara.

Partant de là, Nous réitérons notre attachement à l'Initiative audacieuse d'autonomie, compte tenu du sérieux et de la crédibilité qui lui sont internationalement reconnus, tant il est vrai qu'elle repose sur des principes fondamentaux qui sont autant de gages en matière des droits de l'homme, et qu'elle a vocation à assurer la réconciliation et la réunification de tous les fils du Sahara marocain. Elle ouvre un horizon maghrébin et régional constructif, nourrissant l'espoir de pouvoir relever les défis du développement dans la région, et d'assurer progrès et prospérité à ses habitants.

Avec la même détermination, Nous entendons poursuivre nos efforts pour le raffermissement des liens de fraternité arabe et islamique, que ce soit en leur conférant une portée économique concrète, vouée au développement effectif, ou en veillant à faire prévaloir les causes justes de notre nation.

En tête de ces efforts, figure l'action que Nous menons en tant que Président du Comité Al-Qods pour veiller à la préservation de l'identité de la ville sainte et la sauvegarde de son statut en tant que capitale de l'Etat palestinien indépendant et pleinement souverain. A cet égard, Nous réaffirmons notre adhésion à la position unanime de la communauté internationale concernant la vision de deux Etats. Nous nous félicitons de l'engagement de l'administration américaine en faveur d'un règlement juste, avec tous les impératifs et les arrangements y afférents.

Le troisième axe de notre politique étrangère porte sur la mise en œuvre de la politique de solidarité et de coopération suivie par le Royaume à l'égard des Etats africains frères, avec, au premier chef, les pays voisins du Sahel. Cette politique apparaît à travers les efforts déployés avec persévérance, pour construire avec ces pays de véritables partenariats, fondés sur les intérêts communs et la volonté conjointe de réaliser le développement durable. A cet effet, nous mettons à leur disposition nos expériences et notre savoir-faire, en nous impliquant dans des projets structurants dédiés au développement humain, de manière à faire de ce partenariat un modèle de coopération sud-sud.



Par ailleurs, Nous sommes attaché à la mise en œuvre optimale du statut avancé et privilégié de notre partenariat avec l'Europe. Aussi, engageons-Nous tous les acteurs nationaux à mutualiser leurs efforts, afin d'assurer la mise à niveau requise pour relever les défis inhérents à ce statut, tout en mettant à profit les opportunités que celui-ci offre dans tous les domaines.

Parallèlement, il faudrait continuer à apporter une contribution efficiente pour gagner les nouveaux paris régionaux, dont la mise en œuvre de l'initiative prometteuse concernant l'Union pour la Méditerranée.

Dans le même contexte, il importe d'aller de l'avant dans l'action menée pour diversifier nos partenariats et développer encore davantage les relations privilégiées que nous entretenons avec les différentes régions du monde.

Dans le cadre de Notre vision globale de l'action diplomatique, il est nécessaire de renforcer notre adhésion active à l'agenda multilatéral et de conforter notre engagement en faveur du règlement des problèmes d'envergure.

Cher peuple,

Nous saisissons cette occasion historique pour renouveler Notre engagement à continuer résolument à te conduire et te guider, fidèle en cela au pacte indéfectible de la Beia mutuelle. C'est également avec la même ambition, la même volonté sincère et la même clairvoyance que Nous réaffirmons Notre détermination à redoubler d'efforts pour que le processus de développement en cours dans notre pays puisse atteindre sa vitesse de croisière.

Pour y parvenir, nous nous appuyons sur la parfaite symbiose entre le Trône et le peuple, ainsi que sur la mobilisation des énergies pour relever les défis, en faisant preuve de persévérance dans l'action, et de foi inébranlable dans l'avenir.

Ce faisant, Nous exprimons notre fidélité à la mémoire immaculée de Notre Auguste Grand-Père et de Notre vénéré Père, feu Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, bénie soit leur âme.

Nous assurons de toute Notre considération et Notre sollicitude, les Forces Armées Royales, l'Administration territoriale et toutes les forces publiques, en l'occurrence la Gendarmerie Royale, la Sûreté nationale, les Forces auxiliaires et la Protection civile, pour leur dévouement dans la défense de l'intégrité territoriale de la patrie et la préservation de la sécurité et de la stabilité de la nation.

Ton Premier Serviteur qui te porte une profonde affection élève au Très-Haut des prières sincères pour qu'Il protège tous les Marocains, où qu'ils se trouvent, et perpétue les bienfaits dont Il gratifie notre paisible pays. J'implore également le Tout-Puissant pour qu'Il fasse aboutir les efforts

louables que chaque Marocaine et chaque Marocain déploient, au pays comme ailleurs, pour concrétiser leurs ambitions et leur aspiration au mieux-être et au bonheur. Fasse-t-Il que par notre action collective, notre chère patrie puisse toujours apprécier les bienfaits de l'unité, de la stabilité, du progrès et de la prospérité.

Dieu est un excellent Maître et un excellent Défenseur.

"Dis : " Voici mon chemin. J'en appelle à Dieu, moi, et ceux qui me suivent, en toute clairvoyance". Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

Maroc.ma